

**République Française
MAIRIE DE BALBIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 2 Décembre 2025 à 20h**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20251202-DM67-2025-12-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2025

Date de la convocation : 26/11/2025

Date d'affichage : 26/11/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
22	21	22

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 26/11/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M PADET René - Mme VERPY Evelyne

-
M. Maxime ROMAGNY - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - M LAMURE Christophe - Mme DURON Josette - Mme CHABANNE Christelle - Mme FERRE Odile - Mme PERRIN Cécile - M YENIL Etienne - Mme PEILLON Jacqueline - Mme PALMIER Catherine - M NAULIN Jean Yves - M CELEN Devris - Mme DURON Sabrina - Mme COLOMB Florence -

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme Evelyne VERPY-

SECRETAIRE DE SEANCE : M PONCET Marc

Objet : Rapport d'activité de CCFE

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes de Forez-Est, conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : www.forez-est.fr.

Il est rappelé que l'ensemble des membres du conseil ont été destinataires du rapport en amont de la séance. Conformément à l'article L5211-39 précité du Code Général des Collectivités Territoriales et ouï cet exposé.

Conseil Municipal prend acte de la communication par le Maire de ce rapport.

M. Marc PONCET
Secrétaire de séance

Monsieur Gilles DUPIN
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 02/12/2025